

## Les ailes noires de l'automne

**E**n formation lâche, la patrouille d'oiseaux sombres est passée sans bruit entre le grand méandre de la Moselle et ce ciel de novembre, si bas, si lourd, qui étale ses nuées grises. Ils étaient une demi-douzaine, pas plus.

L'ornithologue qui suit la petite troupe dans ses jumelles sait qu'ils reviendront, plus nombreux, avant la nuit. A l'affût au pied du grand frêne, il attend. Sur l'autre rive, un arbre souillé de déjections blanches lance ses ramures nues dans la lisière de la ripisylve. C'est là qu'ils dormiront.

Entre l'homme et le vieil arbre, la rivière roule ses eaux brunes ourlées d'une écume blanche. Des foulques et des «poules d'eau», vagues silhouettes absorbées par la brune, traversent les bras-morts, glissent le long des berges, s'enfilent sous la viorne et le fusain.

Le crépuscule s'épaissit... Le cri bref d'un héron déchire le silence. La première chauve-souris dessine des arabesques invisibles dans la faible clarté du soir.

Soudain, surgissant de nulle part, les grands cormorans réapparaissent dans le champ de vision du guetteur. Une escadrille tourne autour de l'arbre mort, s'éloigne un peu, puis revient en alternant battements d'ailes et glissades aériennes..., et les oiseaux se perchent, les uns après les autres, dans la couronne dépouillée.

Entre chien et loup, leurs longues silhouettes rigides, presque hiératiques, se découpent sur la toile grise du ciel. D'autres arrivent, puis le gros de la bande rejoint le dortoir. Certains paraissent tout noirs, d'autres ont la poitrine pâle, parfois presque blanche, bien visible dans les ombres vespérales. Ce sont les immatures.

Aucun ne sait qu'un œil attentif les suit un par un, car ce soir, pour les grands cormorans en hivernage, c'est soir de comptage.

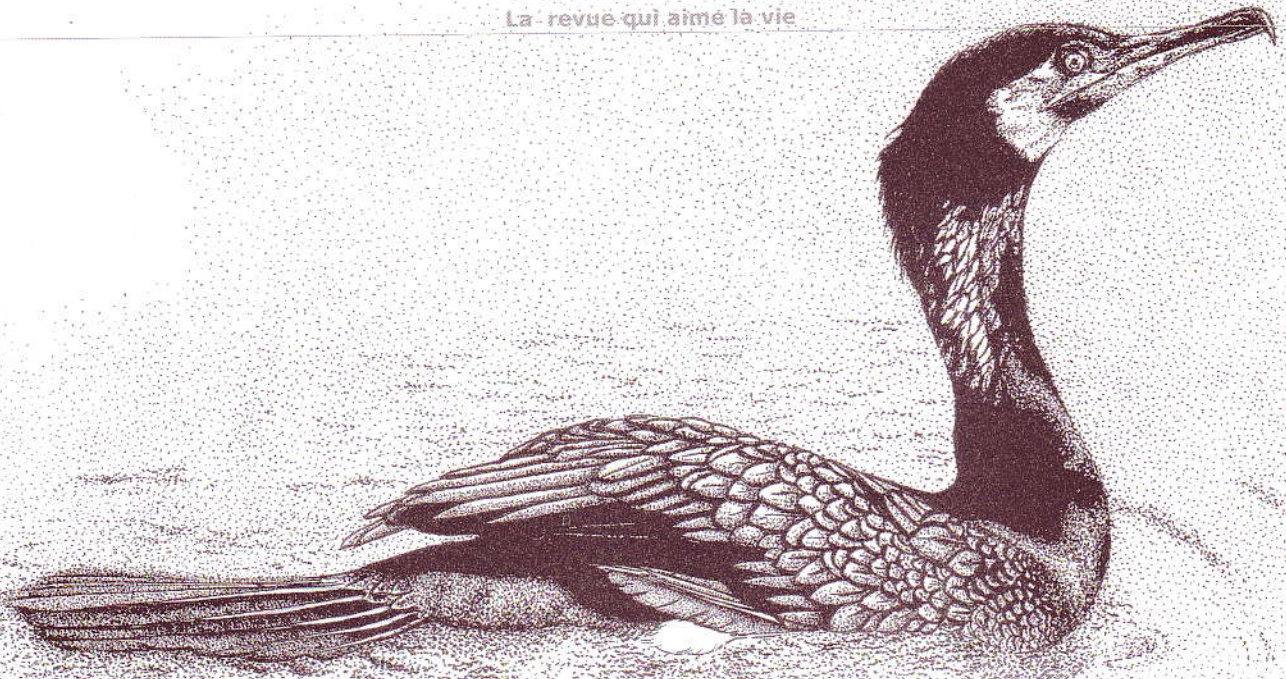
### Une silhouette originale.

La forme sombre qui glissait sur le petit lac a disparu. Elle ressurgit un peu plus loin pour s'enfoncer à nouveau sans efforts dans les eaux grises..., et refait surface. Une légère impulsion vers l'avant, et elle plonge à nouveau. Une fois, deux fois, trois fois...

Enfin, l'oiseau amphibie remonte avec quelque chose en travers du bec, un poisson aux nageoires rousses, qui lance des éclairs d'argent dans la lumière du matin, un gardon probablement. Le «corbeau<sup>(1)</sup> marin» lance sa proie pour l'orienter correctement et l'engloutit en commençant par la tête. Rassasié, il sort de l'onde, saute sur un ponton flottant en dérangeant quelques colverts et déploie ses ailes noires pour les offrir au vent.



Photo : Michel MUNIER



Ceux qui ont observé cette scène de la vie lacustre vous le diront : c'est quand il ouvre grand les ailes et les anime de légers battements pour les sécher <sup>(2)</sup>, que le cormoran révèle cette beauté sauvage et primitive qui évoque les forces originelles de la nature.

Comment ? Vous n'avez jamais vu pareil volatile ?

Alors, imaginez un oiseau grand comme une oie cendrée <sup>(3)</sup>, avec des pattes courtes et trapues placées très en arrière du corps, de gros pieds palmés, un cou épais et sinueux, un long bec crochu à l'extrémité, et un dos, magnifique au soleil, dont les plumes brillantes évoquent des écailles aux reflets de bronze et d'émeraude. A chaque fois qu'un exemplaire prend la pose un dimanche matin d'hiver à Remiremont, il suscite de très nombreux commentaires dans l'affût du petit lac.

Certains visiteurs parlent d'un ptérosaure emplumé, d'autres croient voir un archéoptéryx amélioré...

Reconnaissons qu'avec son allure plutôt archaïque, notre «oiseau moderne» semble surgir de la profondeur des temps géologiques. L'œil bleu-vert, la zone blanche des joues, la palmure qui unit les quatre doigts (les totipalmes) et, sous le bec, la peau nue de la poche gulaire, cet organe extensible que l'oiseau fait vibrer quand il a chaud, sont des détails anatomiques bien visibles dans la longue-vue. Notons que mâles et femelles en plumage nuptial arborent des plumes blanches sur la tête et sur la nuque (les filoplumes), ainsi qu'une tache blanche à la naissance de la cuisse.

Avec leur cou tendu, leur queue plutôt longue et leurs battements d'ailes à faible amplitude, les grands cormorans en vol ressemblent à des croix noires qui se déplacent en lignes obliques ou en chevrons, dans des bandes qui peuvent compter plusieurs dizaines de voyageurs.

### Un pêcheur efficace.

Dans la nature, la forme et le comportement des organismes évoluent continuellement (avec lenteur il est vrai) sous la pression du milieu ambiant. Il faut s'adapter aux conditions extérieures, c'est une question de survie. Si l'on pouvait remonter les voies sinueuses de la phylogénèse, on verrait que la créativité illimitée de la Vie est intimement liée à l'efficacité. A partir de lointains ancêtres, la sélection naturelle a donné cette petite merveille biologique qui peut voler, nager en surface, plonger et même marcher (avec difficulté certes). Il est vrai que d'autres familles d'oiseaux en font autant. Citons, sous nos latitudes, les grèbes, les plongeurs, les canards plongeurs, les guillemots, etc. Remarquons que les plongeurs nagent aussi avec le corps très enfoncé et que certains relèvent le bec comme le font les cormorans. C'est le cas, par exemple, du plongeur catmarin (*Gavia stellata*). Dans des conditions d'observation défavorables, les confusions restent donc possibles.

Sous l'eau, propulsé par des pattes puissantes, notre grand pêcheur file comme une torpille à 5 ou 6 mètres

de profondeur pendant 45 secondes en moyenne, mais il peut atteindre 15 mètres et rester en apnée plus de 2 minutes. Les proies sont attrapées grâce à une fulgurante extension du cou.

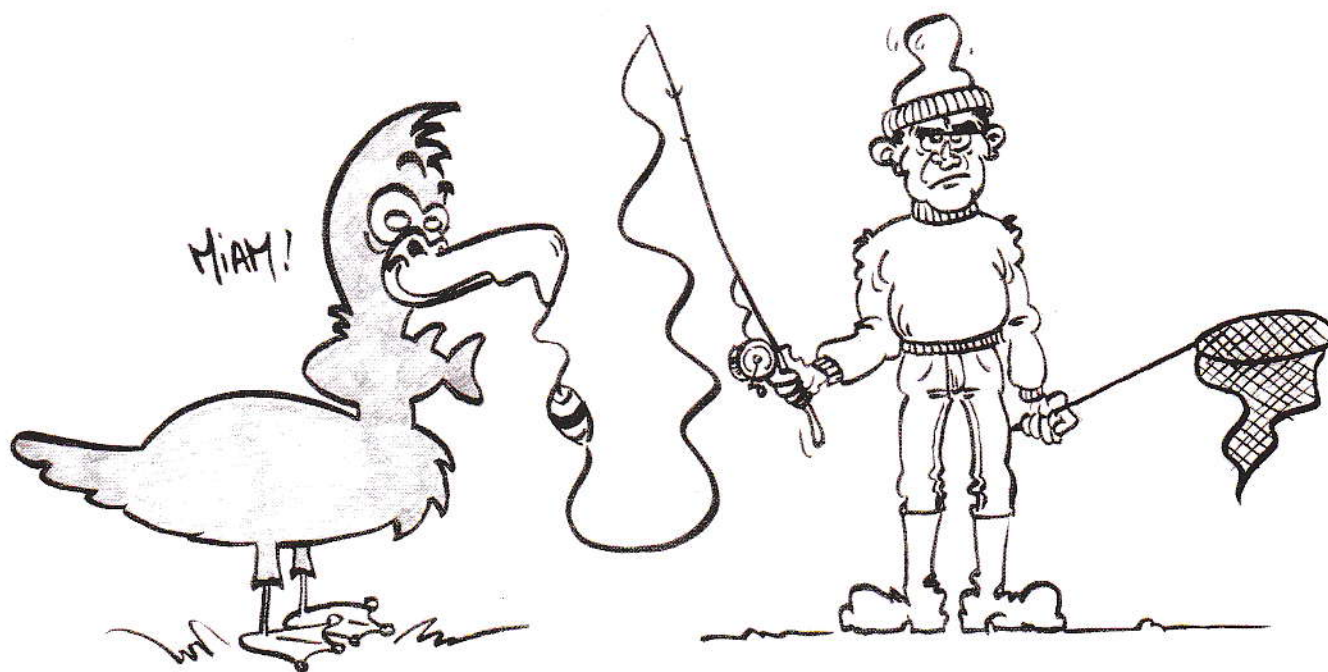
Pourtant, ce sous-marin vivant, capable de défier tanches et gardons chez eux, présente, paraît-il, un grave défaut de conception. Certaines mauvaises langues prétendent même qu'il prend l'eau comme un vulgaire rafiôt ! Ce grand écumeur des lacs et des rivières, des estuaires et des deltas, des baies et des lagunes, des littoraux maritimes..., ce pêcheur éclectique capable de tirer sa provende des eaux douces, saumâtres ou salées, ne serait pas équipé pour la plongée prolongée ! Après chaque virée sous l'eau, il doit sécher son plumage trempé en maudissant cette sacrée nature qui lui a refusé les glandes uropygiales dont la sécrétion sébacée lui permettrait d'imperméabiliser ses plumes.

Contrairement aux grèbes, très bien dotés en la matière, c'est donc son estomac qui commande au grand cormoran de se mettre à l'eau.

D'après des études néerlandaises, la consommation journalière de poisson, en période internuptiale, est voisine de 360 g, et la taille des proies varie entre 10 et 35 cm. En période de reproduction, pendant le nourrissage des jeunes, les prélèvements atteignent 860 g en moyenne pour les mâles et 810 g pour les femelles. Notons que les grands cormorans complètent parfois leur repas avec des algues et des crustacés.

PECHEURS - CORMORANS :

UNE CERTAINE INCOMPRÉHENSION !!!



### Des colonies bruyantes.

Les cormorans que l'on voit chez nous, en automne et en hiver, sont si peu loquaces, qu'on pourrait les croire muets. Mais dans les colonies de nidification, ça discute ! Le langage cormoran est basé sur des sons rauques, cavernes, gutturaux, des croassements sourds, des chuintements difficiles à transcrire, bref des khrôkhrôkhrô, des kra-orr, des kôkkôk, des gogogog..., rien que des subtilités linguistiques. Quand on sait que les colonies peuvent concentrer plusieurs centaines de nids, on imagine aisément la cacophonie ambiante.

L'aire est construite par le couple avec des morceaux de branches, puis tapissée d'herbes sèches, d'algues, de poils, de plumes..., de tous les matériaux susceptibles d'assurer le confort aux 3 ou 4 poussins qui naissent nus et aveugles après 23 à 24 jours d'incubation, mais qui se couvrent assez vite d'un duvet brun. Les nids, qu'ils reposent à même le sol, sur un rocher, une corniche... (oiseaux du littoral), ou qu'ils soient perchés sur des arbres (en milieu continental), ne sont jamais très éloignés des zones de pêche. Notons que

les petits ne bénéficient d'aucun régime alimentaire spécial et qu'ils se servent eux-même en plongeant la tête dans le gosier des parents qui régurgitent une nourriture partiellement digérée. L'aire de répartition des reproducteurs étant vaste, la latitude de la région d'accueil influence largement la date des premières pontes (début février en Normandie ; fin avril en Norvège). Agés de 3 semaines environ, les jeunes s'aventurent en dehors du nid, explorent les arbres alentour et sont déjà aptes à nager et à plonger. Ils voleront plus tard, à 5 semaines, et se disperseront pour entreprendre, dès la fin de l'été, le grand vol migratoire qui emmène les cormorans vers le sud depuis des temps immémoriaux. Notons aussi que la reproduction de l'espèce est constatée en Lorraine depuis une vingtaine d'années (*annexe 3*).

### **Cormorans des terres et cormorans des mers.**

- Des cormorans dans nos Vosges ? Vous plaisantez cher ami ? Ce sont des oiseaux de mer !

Qui, parmi nous, n'a jamais entendu pareille réflexion ?

Mais il est vrai qu'aujourd'hui ces propos naïfs se font rares, car avec l'augmentation récente des populations hivernantes, l'étonnement du profane n'est plus ce qu'il était.

Qui ne connaît pas encore ce pêcheur habitué de la presse locale, cette vedette dont la notoriété est aussi sombre que le plumage ?

Qui ignore que ce plongeur émérite apparaît chaque automne dans notre ciel vosgien ? Plus personne ou presque !

La bête noire est connue comme le loup blanc, mais le mystère demeure : comment des oiseaux réputés marins peuvent-ils s'intéresser à nos lacs, à nos rivières ?

Reconnaissons que quelques précisions s'imposent.

En fait, l'espèce *Phalacrocorax carbo* <sup>(4)</sup> (c'est le nom savant de notre gaillard) est divisée en 2 sous-espèces européennes, dont l'une *Phalacrocorax carbo carbo* est maritime, et l'autre, *Phalacrocorax carbo sinensis*, franchement continentale.

Excepté quelques détails (bec plus fort, moins de blanc à la tête chez *Ph. Carbo carbo* en plumage nuptial), les 2 variantes sont très semblables, à tel point que certains ornithologues nient la réalité des 2 sous-espèces et préfèrent parler de populations maritimes et continentales.

Les cormorans maritimes nichent en Bretagne, en Normandie et s'étendent jusqu'en Norvège. Des populations se reproduisent également en Islande, au Groenland et en Amérique du Nord (embouchure du Saint-Laurent). Les cormorans dulcicoles <sup>(5)</sup> se reproduisent de la France à l'Europe du sud et de l'est, jusqu'à l'Inde

En Europe, la famille des Phalacrocoracidés comprend aussi le cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*) qui niche exclusivement le long des côtes rocheuses et le cormoran pygmée (*Phalacrocorax pygmeus*), présent dans les Balkans, en Syrie, en Asie mineure, au bord de la Caspienne et de la mer noire.

### **L'unité du vivant.**

Il existe deux perversions, propres à notre espèce, qui sont incompatibles avec l'écologie : le manichéisme qui divise la faune en espèces utiles et nuisibles et l'anthropocentrisme qui fait de l'homme le maître absolu du monde vivant, le propriétaire incontesté de la planète, un tyran à la volonté duquel la Vie elle-même doit se soumettre. On sait où ces illusions nous ont menés.

Bien sûr, l'homme n'est qu'une espèce parmi des millions d'autres, un bourgeon dans l'exubérant feuillage de l'évolution. Une fois éclose, la Vie emprunte toutes les voies qui s'offrent à elle, compose les formes les mieux adaptées à sa pérennité, explore toutes les potentialités. C'est ainsi que sont apparus les oiseaux mangeurs de poissons. Il aura fallu des centaines de millions d'années.

S'insurger contre le régime carnivore ou piscivore d'un animal, c'est donc s'insurger contre la Vie elle-même, c'est contester un élément essentiel du fonctionnement de la biosphère : la prédation.

Dans un écosystème, le prédateur est un facteur important de la dynamique évolutive de la proie. En prélevant les animaux les plus faciles à attraper, souvent les malades, les blessés, les porteurs d'anomalies génétiques..., il maintient les populations dans un bon état sanitaire et constitue, en la stimulant, un moteur de la sélection naturelle. On pourrait presque dire : que serait la proie sans son prédateur ?



Les organismes qui composent une biocénose dépendent étroitement les uns des autres et les relations qui existent entre eux résultent d'un très long processus qui a commencé avec l'apparition de la Vie. Dans une biocénose aquatique (dans les autres aussi), la chaîne alimentaire s'enracine dans l'action des micro-organismes (bactéries, protozoaires...), sans laquelle les formes plus organisées, plus complexes, n'existeraient pas, et culmine avec l'intervention des superprédateurs. Le grand cormoran est de ceux-là. Oiseaux indigènes, les grands cormorans prélèvent des poissons depuis la nuit des temps dans les lacs et les rivières d'Europe occidentale et n'ont jamais mis aucune espèce en péril. Contrairement à l'homme, ils ne cherchent pas l'animal rare ou le beau spécimen, mais capturent les poissons bien représentés, qui fournissent autant de protéines que les autres et nécessitent moins d'efforts et donc d'énergie (cyprinidés par exemple à l'intérieur des terres). Largement dépendant de comportements instinctifs, le prédateur obéit à une règle : l'efficacité. Pour lui, c'est vital.

### Des cormorans et des hommes.

Si l'on en juge par les articles de presse, fort nombreux, qui lui sont consacrés, *Phalacrocorax carbo sinensis*, tel un noir Phénix renaissant chaque automne, est l'incarnation ailée de ces forces hostiles que les hommes combattent depuis l'aube de leur histoire. A en croire les journaux, ses escouades migratrices se concentrent en hordes sauvages après avoir exterminé les populations halieutiques de l'Europe septentrionale et déferlent sur notre douce France pour piller ses lacs, ses étangs, ses rivières...

Bref, le noir barbare venu du Nord n'a pas la cote. C'est le moins que l'on puisse dire ! Comparé à lui, le héron cendré, autre oiseau piscivore honni des pêcheurs et des pisciculteurs, est un aimable plaisantin.

Le grand cormoran surgit dans toutes les conversations qui abordent des sujets tels que l'eau, les rivières, l'avifaune (130 espèces pourtant dans les Vosges) ou la nature en général, fait surface au beau milieu de tous les débats naturalistes. Comparé à lui, le grand tétaras, espèce mythique, symbole menacé de notre belle montagne, n'est plus qu'un illustre inconnu.

Rarement un oiseau a fait couler autant d'encre et suscité autant de passion.

De nombreux pêcheurs, qui voient en lui un concurrent trop doué, sont exaspérés. Quant aux naturalistes et protecteurs de la nature, ils sont agacés par **cette notoriété subite qui occulte des problèmes autrement plus graves, tels les nitrates, les pesticides, les enrochements de rivières, les ballastières, l'assèchement des zones humides...** Les grands cormorans sont piscivores et leur impact sur les populations piscicoles n'est pas négligeable. C'est indéniable. Pour autant, n'oublions pas notre responsabilité. La seule créature capable de vider de leurs poissons les étangs, les lacs et les rivières, c'est l'homme.



Photo : Michel MUNIER



## Faut-il réguler les grands cormorans ?

Les prédateurs sont partie intégrante des écosystèmes. Nous l'avons vu.

Pourtant, depuis quelques années, les cormorans qui regagnent leurs quartiers d'hiver entraînent dans leur sillage des levers de gaules et d'épuisettes, suscitent un courroux qui, depuis 6 ans, s'est même enveloppé d'une persistante odeur de poudre. Le palmipède peut désormais être régulé, dans certaines conditions, par le tir (*annexes 1 et 4*).

Mais..., je croyais qu'il s'agissait d'une espèce protégée, direz-vous.

En effet, une directive européenne du 2 avril 1979 intègre le grand cormoran dans la liste des oiseaux intégralement protégés. Rappelons que notre pays a protégé l'espèce dès 1975. Par ailleurs, cette directive stipule que «les états membres peuvent prendre les mesures nécessaires pour maintenir ou adapter la population de toutes les espèces d'oiseaux visées dans l'article 1<sup>er</sup> à un niveau qui corresponde notamment aux exigences écologiques, scientifiques et culturelles, compte-tenu des exigences économiques et récréatives».

C'est ainsi que la France, par un arrêté du 2 novembre 1992, intégra notre palmipède dans une liste d'oiseaux pouvant faire l'objet d'une régulation. Au début, cette mesure concernait seulement les étangs de pisciculture, mais après la manifestation des pêcheurs à Strasbourg, le 16 octobre 1996, le ministre de l'Environnement autorisa des opérations expérimentales de destruction dans certains secteurs d'eaux libres (rivières) accueillant des poissons menacés.

Remarquons que les quotas de tir autorisés, tant sur le plan national que dans les Vosges, ont considérablement augmenté depuis le début des opérations (*tableau de l'annexe 4 page 18*).

Après plusieurs campagnes hivernales de régulation, la question reste posée : faut-il réguler les grands cormorans et si oui, le tir des hivernants est-il la meilleure solution ?

Nous savons que proies et prédateurs sont des éléments indissociables de la chaîne alimentaire et nous avons vu, plus haut, que toutes les espèces animales et végétales indigènes doivent être préservées (pas de manichéisme).

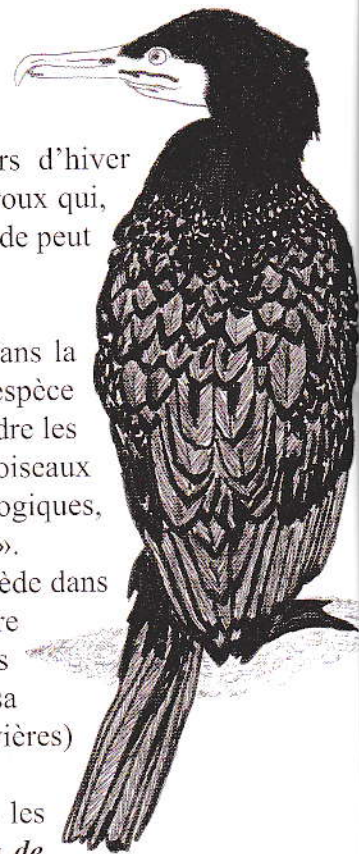
Mais aujourd'hui, à l'ère industrielle, la nature originelle d'Europe a pratiquement disparu et les écosystèmes aquatiques subissent en permanence les actions délétères de notre société. Ajoutons que les piscicultures intensives sont un élément de la vie économique et que la pêche ludique est un loisir apprécié de nombreux adeptes.

Ce sont des paramètres dont il faut tenir compte.

Souvent accusés d'être trop tendres avec les cormorans, les ornithologues, associés à des pêcheurs, des écologistes et des hydrobiologistes, cherchent à comprendre la biologie de l'espèce et à évaluer son impact réel sur les populations piscicoles. Un groupe de travail de l'organisation Wetlands International se consacre actuellement à cette étude.

Suite aux opérations de régulation sur les dortoirs, les oiseaux sont de plus en plus farouches et mobiles. A la place des grands dortoirs occupés régulièrement, ils préfèrent maintenant se regrouper en petites unités et changer souvent de lieux de repos. A l'avenir, ils seront donc plus difficiles à compter, plus difficiles à tirer..., et c'est tout le suivi de l'espèce pendant l'hivernage qui sera rendu impossible.

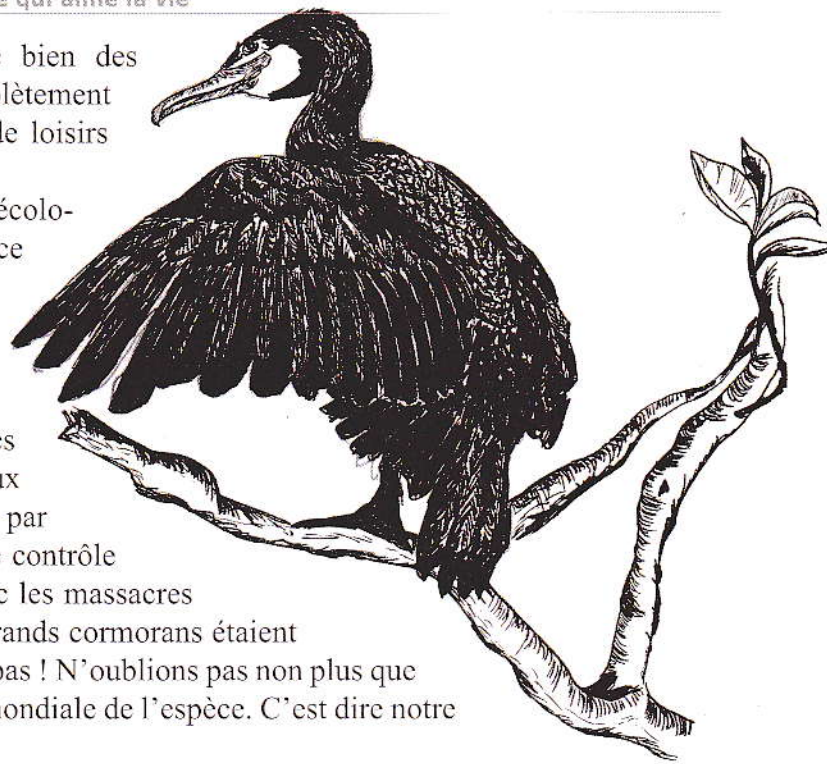
En Europe, les grands cormorans ont connu une explosion démographique durant ces dernières années et la fin des persécutions massives dont ils étaient l'objet n'explique pas totalement le phénomène (*annexe 2*). Espèce plutôt opportuniste, notre oiseau a très certainement profité de la création de plans d'eaux artificiels de grande superficie. Barrages, grands lacs créés par l'homme et ballastières pléthoriques lui ont offert de nouveaux habitats. Ajoutons que l'eutrophisation des eaux par les phosphates génère une augmentation de la densité des cyprinidés, poissons qui constituent la base de son alimentation. A l'origine, dans les Vosges, seuls les lacs glaciaires et quelques tronçons de rivières lui permettaient de se nourrir pendant l'hivernage. De nos jours, les gravières en eau sont légion le long de la Moselle et l'abandon de leur exploitation



dévastatrice se fait attendre. Remarquons que bien des communes, victimes de la tendance et complètement inconscientes, rêvent encore de plans d'eau et de loisirs nautiques !

L'homme industriel génère des déséquilibres écologiques en permanence, tente de les réduire et ce faisant, en crée d'autres, dans un processus sans fin.

Si Oiseaux-Nature peut admettre la nécessité actuelle de réguler les populations de grands cormorans continentaux afin de protéger les piscicultures, elle tient à rappeler que ces oiseaux ne sont nullement responsables des dégâts causés par les humains sur les milieux aquatiques, et que le contrôle de leurs effectifs ne doit surtout pas renouer avec les massacres d'antan. Protégés depuis un quart de siècle, les grands cormorans étaient au seuil de l'extinction à l'époque. Ne l'oublions pas ! N'oublions pas non plus que l'Europe abrite près des 9/10<sup>ème</sup> de la population mondiale de l'espèce. C'est dire notre responsabilité !



Avant cette protection, le ramassage des œufs était autorisé dans les colonies des pays nordiques. En attendant une meilleure connaissance de la biologie des cormorans, et à condition d'être strictement contrôlée, cette pratique ancestrale, moins nuisible et probablement plus efficace que le tir, pourrait faire l'objet d'une requête auprès des autorités européennes. Mais n'oublions jamais qu'aucune activité économique, qu'aucun loisir, si populaire soit-il, ne justifie que l'on mette en péril une espèce, aussi impopulaire soit-elle. Aujourd'hui, dans le monde, un quart des espèces de cormorans est menacée. L'une d'entre elles, *Phalacrocorax perspicillatus*, vivait autour du détroit de Béring. Elle fut découverte en 1741. Elle s'éteignait en 1850.

Les pêcheurs et les naturalistes ont beaucoup plus d'intérêts communs que de points divergents. Ils doivent s'unir dans ce combat en faveur de la biodiversité et dénoncer ensemble, loin des querelles de bistrot, les atteintes aux rivières et aux milieux naturels en général.

Bien plus que le «problème cormorans», c'est notre place au sein de la biosphère qui constitue le véritable enjeu. Saurons-nous en prendre conscience ? Saurons-nous changer de mentalité ? Saurons-nous accepter le monde tel qu'il est, tel qu'il doit être, avec des chevreuils et des lynx, avec des poissons et des cormorans ?

Ou bien préférons-nous tout contrôler au risque de laisser à nos descendants un monde aseptisé, un monde laid et ennuyeux, un monde dans lequel la Vie sera réduite à presque rien ?

*Jean-Louis HANS (textes) et Jacques CÔME (Annexes)*

(1) Bien entendu, ce nom populaire fait allusion à la noirceur du plumage et pas à une quelconque parenté de notre ami avec nos braves corneilles, freux, choucas..., qui appartiennent à la famille des corvidés.

(2) D'autres interprétations sont proposées par les spécialistes de l'espèce pour expliquer l'écartement des ailes après la plongée. Outre le séchage, cette posture pourrait assurer à l'individu qui l'adopte un «espace libre» autour de lui (instinct territorial) ou (et) permettre à l'organisme d'absorber de la chaleur pour faciliter la digestion des proies en réchauffant l'estomac (mécanisme de thermorégulation). Notons que ce comportement instinctif, qui cumule sûrement plusieurs fonctions, est observé chez les anhingas (proches parents tropicaux des cormorans) et parfois chez les pélicans.

(3) De la pointe du bec à l'extrémité caudale, sa longueur varie entre 80 et 100 cm et son envergure est d'environ 1,50 m. Les cormorans des populations littorales peuvent atteindre 3600 g (mâles), mais les continentaux sont moins lourds (2500 g pour les mâles et 2000 g pour les femelles en moyenne).

(4) L'espèce *Phalacrocorax carbo* comprend d'autres sous-espèces réparties dans le monde.

(5) Dulcicole : qui vit dans les eaux douces.



## ANNEXE I

### Le grand cormoran, une espèce protégée que l'on peut parfois tirer... - Historique de la législation -

Connu depuis l'antiquité, le grand cormoran n'a jamais laissé l'homme indifférent. Parfois domestiqué et utilisé pour la pêche (Angleterre au 16<sup>ème</sup> siècle, Asie du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.C jusqu'à nos jours), cet oiseau a le plus souvent été détruit par les pêcheurs qui la considéraient comme un concurrent trop efficace. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'espèce était dans un état de conservation alarmant. Les premières mesures de protection étaient prises en 1930 en Normandie (interdiction de la chasse dans le pays de Caux). A la fin des années 60, la colonie de l'Île Saint Marcouf est mise en réserve.

**1975**, l'espèce est protégée au niveau national.

**1979**, la directive européenne 79/409 protège intégralement le grand cormoran.

**1981**, l'arrêté du 17 avril fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire confirme ce statut.

**1992**, les choses se gâtent : l'arrêté du 2 novembre 1992 prévoit dorénavant la possibilité de régulation de l'espèce (autorisations individuelles de destruction).

**1997**, la directive européenne 97/49 du 20 juillet retire le grand cormoran de l'annexe I (espèces menacées de disparition, vulnérables et rares...)